

Maçonneries



Les façades en moellons (pierres de tailles irrégulières)

Les environs de Vendôme offrent des silex et des calcaires durs, souvent employés dans l'architecture vernaculaire au nord et au sud de la Vallée de Loir. La mise en oeuvre des maçonneries en moellonnage enduit ou à pierre devinée dans le Vendômois se retrouve jusqu'au centre même de la ville, dans les façades secondaires, les murs de refends mitoyens et les murs de clôture, qui n'avaient pas nécessité d'être traités avec le même soin. Les murs, traités en enduit à pierre vue, laissent apparaître des moellons calcaires régulièrement disposés.



Les façades en pierre de taille

Le tuffeau est la pierre calcaire régionale dominante, qui confère une teinte claire caractéristique au bâti des rues de Vendôme. Le développement de l'usage du tuffeau s'est accompagné de l'introduction de l'ardoise. L'association de ces deux matériaux, emblématique de l'architecture du Val de Loire, remonte la vallée du Loir au-delà même de Vendôme.



Les façades enduites

De nombreuses façades sont conçues pour recevoir un enduit qui couvre les moellons et accompagne les parties en pierre de taille, en brique et en béton destinées à rester apparentes (chaînages, encadrements, etc). Les sables locaux présents dans le Perche, comme dans les alluvions du Loir, donnent aux enduits leur couleur et nuances ocrées telles qu'on les retrouve à Vendôme.

*Granulométrie
et variantes
des couleurs d'enduits*



Les façades en briques

À la fin du 19^e siècle, la brique s'est généralisée dans la région. Cette brique produite de manière industrielle, peut composer la totalité de certaines façades. Par ailleurs, la tradition brique et pierre redevient à la mode, comme sur l'exemple. Au début du 20^e siècle apparaissent les briques silico-calcaires, plus claires et disponibles en plusieurs teintes, utilisées notamment dans les bâtiments industriels et les équipements publics.





Maison de la Reconstruction

L'entretien et la restauration des maçonneries traditionnelles

Les matériaux traditionnels ont des caractéristiques très différentes de celles des matériaux modernes ; en particulier, ils réagissent fortement à la présence d'eau du fait de leur porosité. Leur bonne performance vient de leur mise en œuvre en masses épaisses.

Les capacités respirantes à la vapeur d'eau des revêtements traditionnels régulent naturellement les taux d'humidité dans les murs et les sols. Il convient donc lors de la mise en œuvre d'enduits et d'isolants, d'éviter les enduits au ciment, trop étanches, et de privilégier les enduits à la chaux (CL et NHL).

Les qualités thermiques et phoniques sont d'autant mieux assurées que le bâti est bien entretenu et bien restauré.

L'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) est une servitude qui s'applique dans un périmètre déterminé. Elle contient des règles qui sont différentes selon les zones et les bâtiments repérés dans ces zones.

Les travaux ayant pour conséquence la modification d'un bâtiment (aspect, extension, etc) ou d'éléments composants les cours et clôtures sont soumis à autorisation, au titre du code de l'urbanisme ou du code du patrimoine.

Les travaux d'entretien ou de réparation, qui ne modifient pas l'aspect extérieur du bâtiment, ne sont pas soumis à autorisation.

Si vous projetez des travaux, contactez le service en charge de l'instruction des autorisations, afin de connaître la faisabilité du projet et le type d'autorisation nécessaire. Chaque mois, des visites auprès des demandeurs ont lieu, avec la mairie et l'architecte des bâtiments de France, pour analyser les projets et conseiller les demandeurs.

L'utilisation du béton

Le béton armé remplace au 20^e siècle les matériaux traditionnels, en raison de sa rapidité de mise en œuvre et les possibilités de préfabrication. Il permet jusqu'à la réalisation des faux pans de bois de l'architecture pittoresque. Il constitue le plus souvent la structure d'un bâtiment et est même utilisé dans l'architecture de la Reconstruction pour la réalisation des décors (corniches, encadrements, etc.)



Corniche en béton

PRÉCONISATIONS

Les restaurations de qualité demandent la conservation la plus importante possible des structures anciennes, de leurs mises en œuvre et de leurs matériaux d'origine (il ne doit pas être appliqué d'enduit sur des façades non destinées à l'être par exemple). La conservation ou la restauration des structures anciennes limite l'utilisation de nouveaux matériaux éloignés géographiquement.

Les façades

Les nettoyages de façade dans les règles de l'art préservent l'épiderme de la pierre ou de la brique (à l'eau sous faible pression, par l'emploi de certains solvants naturels, micro-gommage...). Les blocs de pierre trop dégradés doivent être remplacés par une pierre qui par sa nature, son aspect, sa couleur et ses dimensions, se rapproche le plus de celle d'origine.

Les joints doivent être réalisés avec de la chaux aérienne (CL), ou de la chaux naturelle faiblement hydraulique (NHL3.5), et du sable. Aucune peinture ne doit être appliquée sur la pierre de taille, sur la brique, ou les joints.

Les enduits

Les enduits doivent respecter par leur nature, leur composition et leur aspect (couleur, finition), le caractère des constructions.

Les enduits monocouches et les enduits ciment sont interdits, en particulier sur les soubassements, sauf sur les bâtiments de la Reconstruction.

L'enduit à la chaux en plus de ses caractéristiques esthétiques, protège les maçonneries et les structures en bois de l'humidité sans constituer de barrière étanche à la vapeur d'eau. A contrario, un enduit ciment ou un enduit plastique, constitue un facteur de développement de pathologies des structures.

L'isolation thermique et phonique

L'isolation thermique ou phonique par l'extérieur ne convient pas aux bâtiments à fort caractère patrimonial, en particulier aux façades présentant des décors.